

royaliste

BI-MENSUEL

DIRECTEUR POLITIQUE | BERTRAND RENOUVIN

lettre ouverte
à J-M Domenach

cent ans de syndicalisme

M 2242 - 401 - 7 F DU 28 MARS AU 10 AVRIL 1984 - 14ème année - N° 401 - 7 F



l'effet copel

Incontestablement, l'individu porte beau. Un ou deux passages au «J.T.» d'Antenne 2, une couverture couleurs de «L'Express» agrémentée d'un slogan tapageur, et l'«effet» Copel est lancé...

Le général Etienne Copel possède, à n'en pas douter, un physique «médiatique» : 48 ans et encore tous ses cheveux; la combinaison de vol et le menton volontaire de ce pilote de charme, ancien plus jeune général de France, «promis à un bel avenir», passent bien à l'écran.

Cet officier supérieur a décidé d'avoir des idées et c'est afin de les exprimer librement qu'il a choisi de quitter les cadres d'active. Dans ce livre (1), Etienne Copel s'attaque à la doctrine française de la dissuasion en affirmant que le «nucléaire ne dissuade que le nucléaire» et «qu'il est évident qu'on ne peut pas détruire Moscou à la suite d'une agression non-nucléaire».

Toute cette réflexion s'articule autour d'un principe de base : une éventuelle agression soviétique s'effectuerait sous la forme d'un emploi massif d'engins conventionnels et d'armes chimiques. Dès lors, la doctrine «anti-cités» deviendrait irréaliste et dangereuse car elle ne laisserait au Président de la République que le choix entre le suicide (représailles stratégiques disproportionnées sur des objectifs civils entraînant une riposte désastreuse contre le territoire national), ou la capitulation devant l'impuissance de nos armées à résister à une telle agression (manque de moyens anti-chars et anti-aériens, absence totale de protection contre la guerre chimique).

Face à ce dilemme, Copel recherche des solutions. Pour lui, la France pourrait organiser efficacement sa défense en s'appuyant sur une D.O.T. (défense opérationnelle du Territoire), concept fondé sur un renforcement de notre aptitude défensive grâce à l'utilisation massive des armes modernes individuelles et «intelligentes» que ce sont les engins anti-chars et anti-aériens, type Hot, Milan ou Roland, ainsi que par l'accroissement de nos moyens

en hélicoptères de combat et par l'adoption de l'arme anti-char par excellence que constitue la «bombe à neutron» qui «tue les méchants en épargnant les bons».

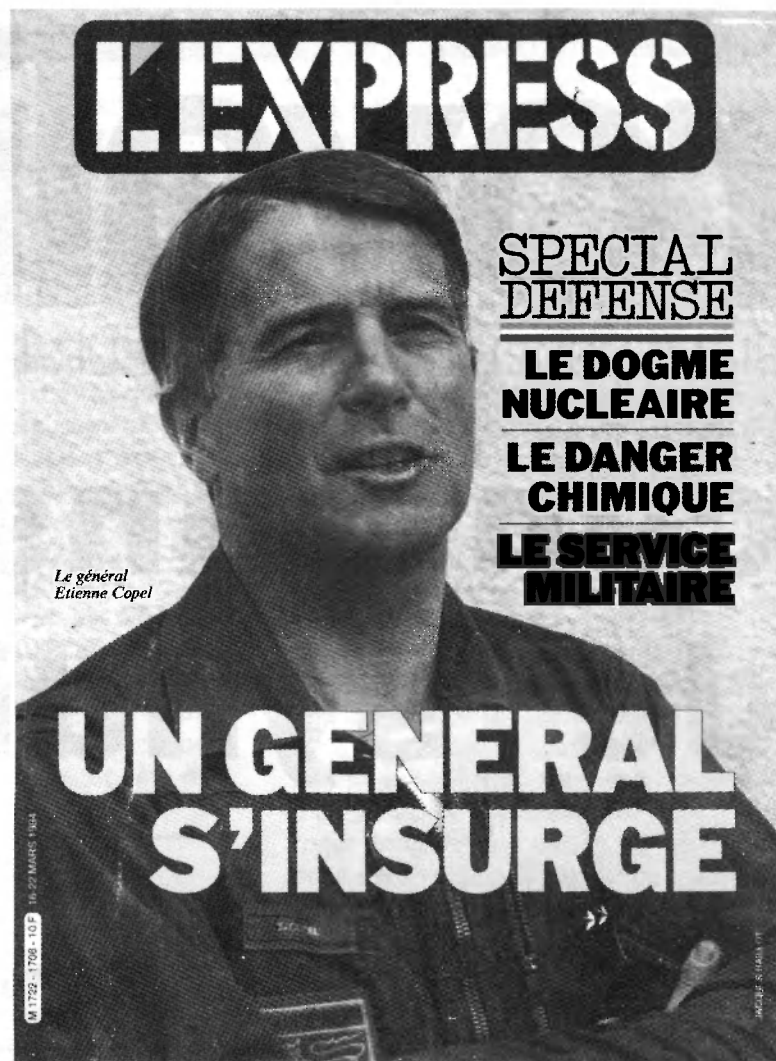
Copel considère que l'emploi de l'arme stratégique est impensable si la France n'est agressée que par des moyens traditionnels et propose donc que nous appliquions la théorie de «l'emploi chez soi» de l'arme nucléaire par le pays attaqué afin de circonscrire les risques de guerre apocalyptique. De par l'exiguité de l'Europe occidentale, l'arme employée ne pourrait être que neutronique car il est aisé de protéger les civils de ses rayonnements. Enfin, il souhaite la création d'un potentiel d'offensive chimique et le renforcement de nos capacités de protection vis à vis de ces armes.

A bien des égards, les thèses du général Copel semblent contestables :

- dans son analyse de la stratégie française comme fondée uniquement sur le «tout ou rien». Les moyens nucléaires français se multiplient quantitativement et qualitativement et leur précision permet aujourd'hui de disposer d'armes «anti-forces» pointées sur des objectifs militaires et non plus uniquement sur les villes.

- dans sa position face aux missiles Pershing II car il néglige l'importance fondamentale de la présence de ces vecteurs sur le territoire occidental. Ces armes étant servies par des unités américaines, leur destruction entraînerait une effusion de sang de «GI's». Ainsi, par leur seule présence ils sont les meilleurs garants du «couplage» entre la défense de l'Europe et le système stratégique américain.

- dans son hypothèse de départ, une agression par des moyens traditionnels (chars notamment), alors que toutes les études stratégiques soviétiques affirment que les blindés ne serviraient qu'à



occuper les territoires conquis après neutralisation des capacités de défense occidentale (probablement par l'emploi de missiles qui, par leur précision de plus en plus grande, permettront bientôt de détruire d'une manière sélective les «points sensibles» du système de défense classique de l'Europe.

- dans ses illusions sur la capacité de notre pays à organiser une «levée en masse» et à mener une guerre de guérilla à outrance.

«Imaginez les réflexions des Soviétiques s'ils avaient en face d'eux, au lieu des armées actuelles, soudées, groupées, bien localisées des combattants invisibles et dotés d'armes efficaces derrière chaque buisson, chaque mur, chaque colline. Quand on voit que les Afghans, avec un armement extraordinairement faible, tiennent en respect les Soviétiques depuis des années, on se dit que cette forme de guerre est efficace.»

L'exemple est superbe par son ridicule : 3 millions d'exilés, 1 million de morts, des populations entières affamées, un véritable génocide en train de se réaliser. Et pourtant, la géographie et le caractère fier et courageux des Afghans en font des combattants redoutables.

Le général Copel pense-t-il sérieusement défendre notre pays

«à la Suisse» ou «à la yougoslave» en utilisant les anfractuosités de la plaine beauceronne ? En admettant même que cela soit possible, cette thèse présuppose que le territoire national soit occupé et que nous parvenions à contraindre les Russes à déguerpir. Mais comment croire que l'Armée Rouge pourrait reculer alors qu'elle constitue le lien le plus solide de l'Empire soviétique ? C'est l'existence et la cohésion même du système qui seraient menacées. Soyons-en sûrs, si les Russes attaquent, ce sera pour vaincre, par tous les moyens, et non pour replier leurs blindés devant les tirs provenant des «buissons» ou des «murs».

- quant à l'importance accordée par Copel à l'arme neutronique, elle démontre une nouvelle fois que nos généraux se préparent à gagner la guerre de 1940 : les Soviétiques demain, comme les Allemands hier, «doivent» nous attaquer avec de puissantes divisions cuirassées que, cette fois, nous liquiderons grâce au feu neutronique. Hélas, à l'heure des SS 20, ces conceptions sont bien dépassées.

Sylvie FERNOY

Etienne Copel - Vaincre la guerre.
Ed. Lieu Commun.
«L'Express» du 16 au 22 mars.

100 ans de syndicalisme

Le 21 mars 1884, il y a cent ans, la loi reconnaissait enfin l'existence des syndicats ...

Bien que discrètement célébré, ce siècle de luttes syndicales impressionne doublement : l'histoire du syndicalisme français est trop riche et trop contrastée pour être ramassée en peu de mots, et une analyse « politiquement engagée » risque de la déformer encore. Après tout, le mouvement syndical fut et demeure l'œuvre des syndicalistes, même si les partis et les doctrines politiques n'ont cessé de vouloir l'annexer. Cette tentative, pas encore arrêtée, a donné du syndicalisme l'image d'un mouvement linéaire, naturellement situé dans la tradition du « républicanisme de gauche » tel qu'on l'entend aujourd'hui. Comment imaginer une naissance qui ne devrait pas tout à la République, au Socialisme et au Marxisme ?

RECONNAISSANCE D'UN DROIT

Une histoire véridique du mouvement syndical ferait cependant apparaître une réalité plus complexe, et soulignerait d'abord le caractère fort tardif de la loi du 21 mars 1884. Le centième anniversaire de la légalisation des syndicats professionnels ne saurait en effet faire oublier que, pendant presque cent autres années, de 1791 à 1884, les coalitions de travailleurs furent réprimées, au nom d'une loi Le Chapelier qui interdisait de se coaliser pour la défense de « prétendus intérêts communs ». La tradition républicaine est ici en cause, et plus précisément l'idéologie de Jean-Jacques Rousseau, qui ne concevait pas de « sociétés particulières » entre la volonté générale et l'Etat. Pendant près de cent ans, le législateur se situera dans cette logique aux effets impitoyables, qui fut contestée par les premiers socialistes,

mais aussi par le comte de Chambord dans sa « Lettre sur les ouvriers », par l'Eglise catholique et par les députés royalistes qui luttèrent pour la reconnaissance du droit d'association et pour la création d'une législation internationale du travail. Il faudra bien que l'on redécouvre un jour l'œuvre d'Albert de Mun et de La Tour du Pin, et que l'on daigne se souvenir que les premiers syndicats agricoles furent créés par des royalistes - ce qui n'était pas anecdotique dans un pays essentiellement rural.

Il n'est pas inutile non plus de rappeler que le marxisme est une pensée qui s'est tardivement greffée sur le mouvement ouvrier. De sa naissance à la première guerre mondiale, le syndicalisme d'action directe (ou syndicalisme révolutionnaire) fut inspiré par Proudhon et Sorel, alors que la Charte d'Amiens, qui fondait l'indépendance syndicale, consacrait la défaite des disciples de Marx. Il s'agissait alors de réaliser la libre fédération des producteurs par le moyen de la grève générale, et non la dictature du prolétariat par le biais d'un parti politique d'avant-garde...

Il faut enfin se souvenir que la victoire de mars 1884 ne fut qu'une étape, certes essentielles, dans le combat parfois sanglant qui opposa le mouvement ouvrier (et certains secteurs de la paysannerie) à un pouvoir politique tout aussi pénétré de valeurs bourgeoises que d'idéologie républicaine. En ce temps-là, la République jacobine réprimait sauvagement les grèves et les manifestations, comme on le vit à Fourmies en 1891 et à Draveil en 1908. La lutte des classes se déroulait alors sur un front net, même si l'on doit fortement nuan-



cer la réalité de la solidarité ouvrière et l'homogénéité de l'attitude patronale.

CRISE DU MOUVEMENT OUVRIER

De ce long combat contre l'exploitation et pour la dignité ouvrière, le syndicalisme peut être légitimement fier. Révolutionnaire avant 1914, majoritairement réformiste ensuite, très influencé par le Parti communiste après la Libération, mais sans jamais rompre totalement avec ses origines chrétiennes, le syndicalisme a poursuivi son projet d'organisation du travail contre la violence ouverte de l'économie et contre la rareté que le marché instituait.

Pourtant, cette réussite incontestable ne peut masquer la crise profonde que le mouvement ouvrier connaît aujourd'hui. Alors que les organisations syndicales sont relativement puissantes et en tous cas reconnues comme partenaires du jeu économique et social, la classe ouvrière traverse une crise d'identité. Sa culture propre se dissout, la vieille mythologie révolutionnaire disparaît, les références et les modèles s'effondrent... La baisse du militantisme et celle des effectifs, malgré l'arrivée de la gauche au pouvoir, en sont les conséquences visibles.

Les causes du désarroi sont trop nombreuses pour qu'on puisse les énumérer toutes. Il y a bien sûr la crise, face à laquelle les méthodes traditionnelles de lutte sont souvent inefficaces. Or les « redéploiements » et les « restructurations » détruisent les vieux bastions de la classe ouvrière (le fer, la mine) tandis que le progrès technologique bouleverse le travail dans les vieilles « forteresses » du prolétariat. Il y a

aussi le fait, révélé par le livre de François de Closets, que la classe ouvrière éclate en de multiples corporatismes, l'opposition entre les privilégiés et les nouveaux prolétaires venant ruiner l'idée d'une communauté d'intérêts. L'heure est à l'auto-défense sectorielle, mais aussi au désespoir et à la révolte pure, à la recherche de boucs émissaires. Les événements survenus à l'usine Talbot de Poissy, en janvier dernier, interdisent de crier « vive la crise »...

L'avenir du mouvement ouvrier traditionnel paraît compromis, dans la mesure où l'activité ouvrière est en train de changer de nature. Mais l'avenir des syndicats demeure plein de promesses puisque, de toute évidence, ils représentent mieux la société civile que les partis politiques. Désormais indispensables au pouvoir comme aux citoyens, ils se doivent d'être à la hauteur du rôle essentiel qui les attend. C'est affaire de courage, contre les égoïsmes corporatifs qu'ils abritent, et d'indépendance face à la volonté de puissance des appareils politiques.

B. LA RICHARDAIS

Pour compléter cette brève évocation, on lira ou relira avec profit :

— Jacques Julliard : « F. Pelloutier et les origines du syndicalisme d'action directe » (Seuil) et « Clémenceau briseur de grève » (Archives).

— Serge Bonnet et Roger Humbert : « La ligne rouge des hauts fourneaux » (Denoël).

— Alain Touraine et alii : « Le Mouvement ouvrier » (Fayard).

G. De Closets « Toujours plus » (intéressante préface dans la toute nouvelle édition en Livre de Poche).

— J.-P. Dupuy et Dumouchel : « L'enfer des choses » (Seuil).

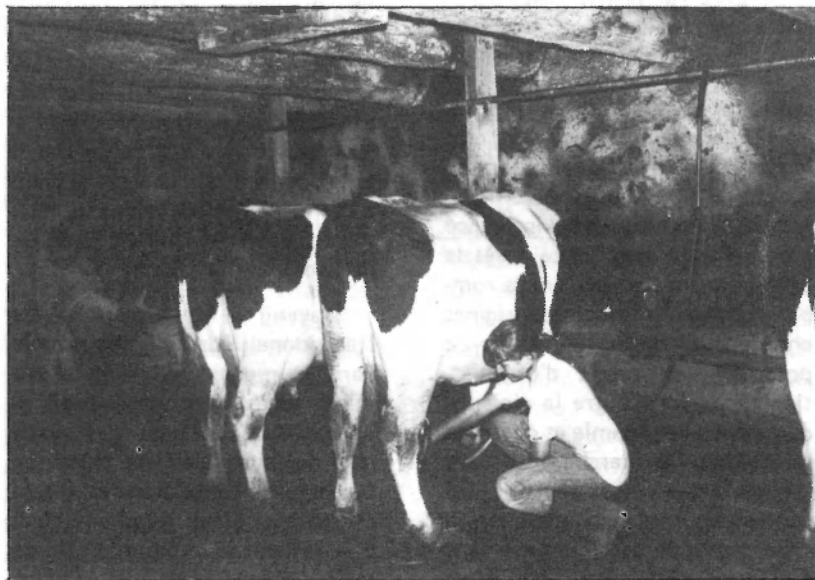
— Karl Ponanyi : « La grande transformation » (Gallimard).

europe agricole : interdiction de croissance !

Accord des ministres de l'agriculture dans la nuit du 12 au 13 mars; conseil européen à Bruxelles les 19 et 20 mars; congrès de la FNSEA à Versailles les 20 et 22 mars. Jamais l'Europe agricole n'aura fait couler autant d'encre.

A l'heure où ces lignes sont écrites, les résultats du Conseil européen et du congrès du principal syndicat d'agriculteurs (la FNSEA réunit 61% des suffrages) ne sont pas encore connus. Mais peut importe : quoi qu'il advienne, les problèmes de fond demeureront.

En ce qui concerne l'agriculture, il ne faut jamais perdre de vue deux éléments essentiels. D'une part, la population européenne n'a cessé de croître jusqu'à présent, alors que la consommation des Européens de l'Ouest reste stable. D'autre part, les caisses de la Com-



munauté, qui servent en grande partie à financer la politique agricole commune (et à assurer des cours supérieurs aux cours mondiaux) sont vides.

Ce dernier élément est capital. Tous les observateurs se sont plus à souligner l'habileté (réelle) de la présidence française qui semble avoir réussi à isoler la Grande-Bretagne. Mais ce succès demeure relatif, face à la détermination de la «dame de fer» qui réclame inlassablement «son argent». Or le temps joue en sa faveur : pour remplir les caisses de l'Europe, son accord est indispensable. même isolé, il lui suffit d'attendre. Elle obtiendra donc, sans doute, assez largement satisfaction.

Ce problème financier a incontestablement poussé les ministres de l'agriculture à trouver un accord les 12 et 13 mars. M. Rocard semble avoir obtenu, à terme, la suppression des fameux

montants compensatoires mais dans des conditions qui restent à définir. Par ailleurs, le ministre a été critiqué pour avoir accepté la réduction de la production laitière. A l'issue des discussions ne déclarait-il pas : «... la production européenne va devoir s'organiser sur une interdiction de croissance...» C'est un bel aveu, alors que l'on a toujours, jusqu'à présent, porté au crédit de la Communauté l'expansion que les pays européens ont connue. F. Guillaume (FNSEA) a, sans tarder, formulé une opposition de principe à toute réduction de production en déclarant : «le gouvernement a trop lâché». Cette position est démagogique : le syndicaliste ne précise pas s'il fallait prendre le risque de la rupture. La FNSEA ne s'est jamais, que l'on sache, prononcé contre la CEE. Si cette position demeure globalement logique en matière d'agriculture, il

arnaud fabre

Comme le prévoyait Gérard Leclerc dans le dernier numéro de «Royaliste», la mort d'Arnaud Fabre, qui dirigea notre journal pendant de nombreuses années, a provoqué de multiples témoignages.

C'est en 1971, au C.E.S. Joliot-Curie de Pantin, que j'ai rencontré pour la première fois Arnaud Fabre. J'avais onze ans et j'entrais en classe de 5ème. L'Histoire m'avait toujours intéressé mais je n'en avais guère connu, dans l'Ecole des alentours de Mai 68, que le visage officiel et ridé.

Je ne pensais pas alors que cet homme, petit de taille et qui faisait si peu de cas de son aspect vestimentaire, allait tant compter dans mon éveil intellectuel et politique. Je me rappelle ce premier cours où il se présenta, inscrivant de son écriture ample et détachée, son nom sur le tableau : A R N A U D F A B R E D E R I E U N E G R E, et nous laissa béats devant ce nouveau «prof» décidément si différent des autres...

Pendant trois ans j'allais être à même d'apprécier cette différence. Arnaud nous apprit à travailler et à réfléchir par nous-mêmes. Il entreprit d'abord de nous amener à prendre des notes : en 5ème, il nous dictait un résumé, en 4ème, il panachait résumé et notes, en 3ème, nous devions nous contenter de nos notes. Arnaud savait rendre ses exposés vivants et clairs à la fois. Il faisait parler devant nous les rois et les reines, leur prêtant au passage un langage moderne peu éloigné du nôtre. Au

fil des mois, des foules d'idées reçues, et nos vagues certitudes d'écoliers républicains vacillaient, s'effondraient. Nous apprenions que des hommes et des femmes, autour de leurs rois, avaient fait la France. Que ces rois étaient des hommes aussi, géniaux ou tarés, saints ou cruels, mais qu'ils étaient plus que cela. Le Moyen-Age sortait de sa nuit dans la flamboyante incandescence de la Sainte-Chapelle et par la profondeur mystique des Primitifs italiens. En 3ème, Arnaud «s'attaqua» à la Révolution française, qu'il fit précéder d'une magistrale fresque de l'Ancien-Régime. Un devoir sur la phrase d'A. Young : «la France est un royaume hérissé de républiques» acheva cette présentation; dès lors Robespierre n'avait qu'à bien se tenir !

En 1974, le décès de Georges Pompidou et la candidature de Bertrand Renouvin aux Présidentielles furent l'occasion pour Arnaud de nous présenter les idées royalistes telles que, depuis peu, la N.A.F., les concevaient. Quelques débats contradictoires entre élèves et professeur me permirent de commencer à me faire une idée plus précise de ce que ces idées impliquaient. Bertrand ne fut pas élu, l'année scolaire s'acheva, Arnaud tint à remettre à ses élèves

faut tout de même admettre qu'avec une marge de manœuvre étroite (encore une fois, les caisses sont vides) les concessions sont inévitables.

Quelle en est l'ampleur exacte? En 1983 la France, les chiffres sont, ou seront, respectivement de 26, 25,6 puis 25,3 millions de tonnes. Chaque pays se verra imposer un quota et M. Rocard a effectivement obtenu pour la France des conditions moins dévables : la réduction sera de l'ordre de 3%, alors qu'elle atteindra environ 7% pour les Pays-Bas, l'Allemagne et la Grande-Bretagne, voire 11% pour le Danemark. Mais c'est justice, car notre pays a, ces dernières années, beaucoup moins augmenté sa production que ses partenaires*. Certains d'entre eux ont véritablement encouragé les «usines à lait», alors que la surproduction était déjà évidente. Ce sont aujourd'hui les

incendiaires qui crient le plus «au feu!».

Comme toujours dans une économie développée, les raisonnements globaux sont trompeurs. L'incidence des décisions prises dépendra beaucoup des modalités d'application. Il serait injuste de pénaliser uniformément toutes les régions françaises : depuis 10 ans, la production s'est accrue de 57% dans ce que l'on nomme les Pays de Loire, de 55,7% en Bretagne, de 18,7% en Normandie, alors qu'elle a diminué de 6,6% en Poitou-Charentes. De plus, les problèmes de reconversion ne se posent pas partout dans les mêmes termes : certaines provinces sont déjà touchées par la crise porcine, d'autres non. Les régions de bœuf ou de montagne ne peuvent guère envisager d'autre production importante que celle du lait...

Par ailleurs, on semble se diriger vers un contingentement par

une substantielle liste de livres à «potasser» durant les vacances, en vue de l'entrée en Seconde.

Six mois plus tard, le jour-même de mon anniversaire, je reçus de la part d'Arnaud, un exemplaire du «Désordre établi», un numéro de «N.A.F.», et une invitation pour les Journées Royalistes. Je n'allai pas aux Journées mais je lus le journal et l'ouvrage. J'y trouvai ce que je cherchais : un discours original au-delà de la Droite et de la Gauche. Une rencontre avec Arnaud, où je lui posai des questions très variées sur le projet monarchiste («Gardera-t-on le drapeau bleu-blanc-rouge ?», «Oui», me rassura-t-il...) acheva de me rendre ce projet sympathique. Ma participation à la vie du mouvement, puis mon adhésion en 1978, me permirent de rencontrer de temps à autres celui qui de «M. Fabre», devint «Arnaud» et d'apprécier sa grande érudition et sa franche amitié. L'une et l'autre nous feront défaut désormais, mais il est une part des individus qui ne meurt jamais, celle qu'ils ont laissée dans l'esprit et le cœur des autres.

Philippe DELORME

J'apprends, avec un vrai chagrin, la disparition d'Arnaud Fabre de Rieunègre. De lui nous garderons tous l'image d'un homme de haute distinction, d'un esprit fin et courageux, d'une modestie exemplaire.

Je vous prie d'être mon interprète auprès des siens.

Bien cordialement vôtre,

François PERROUX

*Cher Monsieur Leclerc,
Veuillez accepter, pour vous et vos camarades de la N.A.R. mes condoléances pour le deuil qui vous frappe. Arnaud Fabre séduisait par la clarté de sa pensée, la fermeté de ses convictions et la grande tolérance avec laquelle il acceptait des avis contraires aux siens. La mort est toujours stupide. Quand elle atteint des êtres âgés, c'est l'ordre normal des choses. Quand elle frappe des hommes encore maîtres de toutes leurs possibilités, encore riches d'un avenir, ses coups révoltent.*

Un midi torride du début août, dans un bourg du Sud-Ouest que ma femme et moi nous traversions pour remonter du Pays basque, nous nous sommes arrêtés pour quelques courses. Un homme sortait du magasin où ma femme entra. C'était Arnaud Fabre. Nous avons bien ri de cette surprenante coïncidence. Arnaud Fabre voulait nous faire passer quelques instants chez lui. Hélas, nous ne pouvions pas nous attarder. J'ai lu dans ses yeux combien il le regrettait. C'était il y a des années. Nous nous sommes revus souvent depuis et pourtant, le souvenir de lui qui me revient - qui me reviendra sans doute plus que tous les autres - c'est ce regret dans ses yeux.

Je vous remercie d'avoir rappelé combien spontanément nous étions devenus amis. Je crois que de vous tous il était le plus simple. Nous avons discuté ses idées sur l'école. Les publierez-vous ?

En cette pénible circonstance, cordialement,

Roger PANNEQUIN

laiterie. Cette «solution» risque d'entraîner une réduction des collectes les moins rentables, donc de pénaliser les petits producteurs. Il serait paradoxal de favoriser ainsi les grandes unités de production alors qu'elles sont à l'origine de l'importation massive de produits de substitution pour l'alimentation du bétail (soja, manioc) qui proviennent de l'extérieur de la CEE. Au contraire, la CNSTP (2), soutenue par la FNSEA (3), fait des propositions constructives. Elle propose des prix différenciés selon les quantités livrées, et selon les difficultés régionales de production. Cette solution présente l'inconvénient d'une relative complexité. Elle a, en revanche, pour avantage d'assurer un revenu minimum aux petits et moyens producteurs et de préserver les équilibres régionaux. Quoi qu'il en

soit, les deux syndicats adoptent une attitude qui doit être remarquée.

Il ne suffit pas en effet de crier haro sur le ministre (quel qu'il soit) sans dire clairement si l'on accepte ou non les règles de la CEE. En revanche, Michel Rocard devra préciser rapidement les modalités d'application pour lesquelles il a opté. C'est-à-dire, en clair, qu'il a choisi de défavoriser, pour simplifier : les «gros» ou les «petits».

Alain SOLARI

(1) De 1973 à 1983, la production laitière a augmenté de 23,6% en France, de 34,4% en RFA, de 46,5% en Hollande.

(2) Confédération nationale des syndicats de travailleurs paysans (9% aux élections aux chambres d'agriculture).

(3) Fédération nationale des syndicats paysans (8% aux élections aux chambres d'agriculture).

écoles : la drôle de guerre

Après la manifestation de Versailles, la paix scolaire paraissait en vue. Mais les propositions de M. Savary ne satisfont personne.

Soumis à la pression d'un clan laïc manifestement minoritaire dans le pays, et même dans l'électorat de gauche, le gouvernement ne parvient pas à saisir de façon franche et définitive la chance historique qui lui est offerte.

Sans doute, les propositions rendues publiques par le ministre de l'Education nationale témoignent d'un progrès notable de l'esprit de compromis puisque trois d'entre elles ont été acceptées par les responsables de l'enseignement catholique. Reste la quatrième, qui concerne le statut des maîtres, et qui remet tout en question. En effet, l'admission, la formation, la carrière et la mutation des enseignants du privé passeraient sous le contrôle de l'administration, ce qui rendrait aléatoire la liberté des équipes pédagogiques de l'enseignement libre. Il était donc prévisible que de telles dispositions soient rejetées par le Conseil permanent de l'épiscopat, qui a pourtant fait preuve, depuis le début des négociations, d'un remarquable esprit de modération.

Faute de comprendre l'état d'esprit des évêques et de saisir l'occasion qu'ils offraient de régler définitivement la question scolaire, le gouvernement s'expose à nouveau à de graves dangers. Si l'esprit de compromis ne l'emporte pas sur le quatrième point, si la question est portée devant l'As-

semblée nationale, le débat scolaire se transformera en affrontement politique majeur.

Il ne fait aucun doute que les partis de droite, cantonnés jusqu'à présent dans un rôle de figuration, mobiliseraient eux-mêmes l'opinion et la feraient descendre dans la rue. Dans son propre intérêt, le gouvernement devrait se souvenir que le thème de la liberté de l'enseignement est le plus populaire de tous, que les responsables catholiques ne pourront plus canaliser longtemps les manifestations, et que la police parisienne n'est pas sûre... Très vite, on passerait de la drôle de guerre à la guerre tout court, et il ne fait aucun doute que le gouvernement la perdrait.

Face à des perspectives aussi peu rassurantes, les états d'âme de M. Poperen et du clan laïc ne devraient pas peser lourd. L'épreuve, certaine, que traverserait le Parti socialiste en cas de paix scolaire serait peu de chose en regard du risque politique que le régime prendrait. Encore une fois, nous souhaitons un accord selon la justice et dans la liberté. Et si M. Savary est trop faible pour en poser les conditions, il faut que le Président de la République joue son rôle d'arbitre et de gardien de l'unité nationale. Il n'est pas trop tard pour transformer la drôle de guerre en paix véritable.

Yves LANDEVENNEC

demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et les brochures que nous avons publiés, remplissez le bulletin ci-dessous **sans engagement de votre part.**

Nom

Prénom

Année de naissance Profession ou études

Adresse

.....

.....

désire recevoir **sans engagement de ma part** une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à retourner à :
«Royaliste», 17, rue des Petits-Champs 75001 PARIS.

**il était
une fois
la
zone...**



«Une chance sur mille» (photo A2) : «Quand un gamin de 16 ans essaie de se foutre en l'air c'est peut-être qu'il a quelque chose à nous dire...»

dossier délinquant

Le mardi 3 avril, la Télévision ouvrait sur la délinquance avec, comme invités, Sceaux, Robert Badinter, François Lebel, directeur des milieux de la Justice, et Patrice Leconte. Dans ces deux pages, nous introduisons quelques éléments pour donner aux lecteurs un lieu de travail, de cette émission laquelles il est à parier que beaucoup de passionnés.

dossier délinquant

Le mardi 3 avril, la Télévision ouvrait sur la délinquance avec, comme invités, Sceaux, Robert Badinter, François Lebel, directeur des milieux de la Justice, et Patrice Leconte. Dans ces deux pages, nous introduisons quelques éléments pour donner aux lecteurs un lieu de travail, de cette émission laquelles il est à parier que beaucoup de passionnés.

Certains journaux friands de faits divers et de scandales ne manquent pas, quand l'occasion se présente, de titrer à la une sur la délinquance juvénile et de publier dans leurs colonnes des témoignages à la limite du cliché. «Un gardien d'immeuble à Créteil : j'ai mon fusil dans ma loge; un îlotier : j'ai peur pour mes enfants; à Oullins (Rhône) les commerçants veulent s'armer; les commerçants du Petit-Nanterre racontent : les loubards arrêtés sont libérés le lendemain; à la Courneuve, on se drogue dans les couloirs : à douze ans, la colle... à seize, l'héroïne».

Ces citations prouvent-elles (à partir de la simple démarche commerciale : «le sang à la une, ça paye») une volonté malsaine d'entretenir le climat d'insécurité qui règne dans les grands centres urbains ou bien sont-elles tout simplement révélatrices d'une triste réalité ? Une enquête réalisée par «Le Point» début 82 permet de clarifier le débat rendu confus par les passions que soulève ce phénomène de société. Ainsi, «en vingt ans, le nombre de mineurs ayant eu affaire à la justice a doublé : 31.000 en 1961, 65.000 en 1980 (...) Quant à la police, elle annonce 104.000 mineurs signalés à la Justice (...) Mais finalement, sur 4.500.000 adolescents, 104.000 délinquants c'est peu, même si l'on sait qu'il ne s'agit que des délinquants appréhendés». Enfin, l'enquête fournit un autre élément d'appréciation : «Ce sont 16% des délinquants (presque toujours récidivistes) qui, à eux seuls, commettent la moitié des délits !» (1).

Encore faut-il s'entendre sur la réalité que recouvre l'emploi, souvent abusif, du terme délinquant. Et là, les statistiques ne nous sont pas d'un grand secours, car elles

ne font pas de distinctions entre les petits et les gros délits. Qui n'a jamais volé dans un supermarché un paquet de gâteaux, un disque, un livre ? Qui n'a jamais écrit de graffiti dans un lieu public ? Qui n'a jamais fraudé dans les transports en commun ? Serions-nous tous des délinquants en puissance ? Aussi, le fait de mettre au même niveau chapardage, détérioration et fraude d'une part, «braquage», violence à autrui et trafic de stupéfiants d'autre part, n'a-t-il aucun sens. C'est pourtant à ce genre d'amalgame que se livrent chaque jour les Français avec, pour caution intellectuelle, le lieu commun selon lequel «qui vole un œuf, vole un bœuf».

Parmi les raisons qui poussent un adolescent, voire un enfant, à commettre son premier larcin se trouvent le chômage qui frappe d'abord les jeunes gens sans qualification, l'abandon et la promiscuité. En effet, les conditions de vie dans ce que la police appelle pudiquement « les îlots sensibles », comme les Minguettes à Vénissieux ou la cité des 4000 à la Courneuve, ne sont guère propices, à l'épanouissement personnel. La famille ne jouant plus son rôle, l'enfant, livré à lui-même, va chercher ailleurs un milieu plus accueillant. C'est rarement l'école (en retard dans ce domaine comme dans d'autres), c'est plus souvent la bande de copains.

Dernière constatation, la délinquance juvénile touche un grand nombre d'immigrés maghrébins de la seconde génération, les «beures», déchirés entre deux civilisations. Ils ne sont pas arabes dans la mesure où ils n'ont pas connu leur pays d'origine et ne se sentent pas français puisque rejetés par les «Français de souche» (2). La délinquance devient alors pour

eux un moyen de s'en sortir, comme pour d'autres le sport, la politique ...

Invité à s'exprimer sur ce sujet (3), Robert Badinter, ne pourra manquer de parler de ses projets à l'égard de ce qu'il considère comme une de ses préoccupations premières. Mais avant d'entendre le ministre, nous pourrions voir un excellent téléfilm : la chose est assez rare pour qu'elle mérite d'être soulignée ici. En effet les concepteurs (dont Jean Ellenstein) ont su éviter les erreurs qui caractérisent habituellement les productions télévisuelles : la lourdeur, le discours moralisateur et la prise de position trop marquée. Dans **«Un sur mille»** il n'y a rien de tout cela. L'histoire raconte la vie de huit adolescents placés en éducation surveillée dans une HLM de la banlieue parisienne et les problèmes qu'ils rencontrent avec leurs éducateurs (et réciproquement) et le monde extérieur (la police, les juges, les parents, les employeurs, les voisins de palier...). La discrétion du jeu des acteurs professionnels (les éducateurs) qui met en évidence le jeu des acteurs non-professionnels (les délinquants) est un signe du désir de construire ce film avec les adolescents. Quant à la mise en scène elliptique, elle permet à la réalisatrice non pas de démontrer, mais de montrer la réalité telle que la vivent des adolescents sur le chemin de la réinsertion. Enfin le scénario ne sombre à aucun moment dans la facilité et la caricature mais fait ressortir la difficulté qu'éprouve les adolescents à communiquer : «quand un gamin de seize ans essaie de se foutre en l'air, c'est peut-être qu'il a quelque chose à nous dire» déclare Maude, une éducatrice, après la tentative de

suicide de l'un de ses protégés. Mais ce petit «quelque chose», personne ne l'entend; ni ses parents, ni le juge, ni les locataires de l'HLM. Seuls les éducateurs sont en mesure de lui répondre et de répercuter le message, mais leur position est délicate : considérés par les adolescents comme des flics et par les autres comme des bonnes sœurs, ils ne sont ni écoutés ni entendus.

Dès lors toute tentative de réinsertion est-elle vouée à l'échec ? N'y a-t-il vraiment qu'une chance sur mille de s'en sortir ? N'y a-t-il pas d'autres solutions que la prison ?

Contrairement à l'opinion de certains juges pour enfants pour qui la prison est un mal nécessaire, Robert Badinter est hostile à toute incarcération des mineurs et se déclare favorable aux peines de substitution (comme les travaux d'intérêt général). Actuellement, parmi les 65.000 jeunes qui passent chaque année en justice, «30.000 relèvent de l'éducation surveillée, soit au titre de la protection judiciaire, soit après une condamnation par les tribunaux pour enfants. Six mille environ ont à connaître la détention en prison.»

Les chiffres ne nous disent pas si les délinquants mineurs parviennent à se réinsérer. Toujours est-il que ce n'est pas en les marginalisant (par la prison) que l'on peut résoudre le problème mais bien plus, comme le remarque le rapport Grandmaison, auquel le Garde des Sceaux semble accorder un réel intérêt, en prônant la décentralisation de l'action et une concertation entre les élus locaux et les juges. La délinquance juvénile qui révèle l'échec d'une

ance

a un «dossier de l'écran»
é unique, le Garde des
scolas, qui connaît bien les
ré, qui a assisté à une pro-
cette émission, ont voulu,
teurs de «Royaume» quel-
ille, avec des amis, sur son
inement politique et sur
up réagiront d'une manière

société dans ses tentatives d'inté-
gration des nouveaux venus (en-
fants, immigrés) ne serait plus
alors un problème concernant les
juges pour enfants, mais l'ensem-
ble des citoyens.

Patrice LE ROUE

- (1) «Le Point», 15 février 1982.
(2) Et pourtant, en 1982, selon les chif-
fres du ministère de l'Intérieur, un tiers
des français étaient d'origine étrangère
à la première, deuxième ou troisième
génération.
(3) Sur Antenne 2, réalisation Char-
lotte Dubreuil.

un ministre pas comme les autres

En l'absence d'un pouvoir judi-
ciaire autonome, le ministre de la
Justice assiste le chef de l'Etat
dans son rôle de «garant de l'indé-
pendance de l'Autorité judi-
ciaire», il est vice-président du
Conseil supérieur de la Magistrature.

Garde des Sceaux, il contre-
signe les décisions du Président
de la République, notamment en
matière de nomination de magis-
trats ou d'exercice du droit de
grâce; il dispose du pouvoir régle-
mentaire et exerce son autorité
sur les Parquets par lesquels il
peut mener une véritable politique
judiciaire.

Autant de pouvoirs qui font de
ce membre du gouvernement un
ministre différent, investi d'un
pouvoir judiciaire et proche du
chef de l'Etat.

Homme de conviction, politi-
que de raison, Robert Badinter se
distingue de ses collègues par sa
personnalité et l'importance des
réformes entreprises.

UN HOMME DE MÉTIER ET DE CONVICTION

Bien qu'il ne cachât pas vrai-
ment ses sympathies socialistes,
c'est surtout pour ses qualités pro-
fessionnelles que Robert Badinter
était connu du grand public avant
mai 81. La défense des plus grands
criminels, ses plaidoiries «aboli-
tionnistes» l'avait rendu plus po-
pulaire dans les prisons que parmi
les «masses silencieuses» et seul
l'exceptionnel «état de grâce» qui
suivit l'élection présidentielle per-
mit son accession au pouvoir.

Depuis, la confiance maintenue
et plusieurs fois exprimée du chef
de l'Etat suffit à sa légitimité.

Les coups bas n'ont pas man-
qué et, au-delà des sautes d'hu-
meur d'une magistrature qui le
subit plus qu'elle ne l'approuve,
d'une police qui lui est franche-
ment hostile, et entraîne le mini-
stre de l'Intérieur dans sa fronde,
les journalistes les moins mesurés
expriment à leur manière la ré-
volte des «bien-pensants» devant
les propos et décisions du mi-
nistre.

L'usage du droit de grâce au
profit de quelques-uns de ses an-
ciens clients souleva quelques re-
mous mais le Garde montrait ain-
si qu'il avait l'oreille de l'Elysée et
une conviction suffisamment soli-
de pour s'opposer à l'opinion et
remettre en cause l'exécution des
décisions judiciaires.

Mais voilà, cet homme est-il
avocat ou ministre ?

Force est de constater qu'il ne
fréquente guère les arènes poli-
tiques, qu'il n'est l'élue de person-
ne et de nulle part, qu'il se garde
bien d'entrer dans la polémique
politicienne. Il est le Garde et joue
fort bien d'une obligation de ré-
serve à laquelle il n'est pas vrai-
ment tenu. Des déboires de son
distingué prédécesseur il retient la
leçon : avant d'être académicien,
l'autre était politicien; lui est et
reste avocat, l'avocat des causes
qui lui tiennent à cœur.

Il n'oublie pas son métier et,
avec conviction, il plaide et re-
plaide ses dossiers. Ceux qui le
connaissent disent qu'il garde
la nostalgie du barreau mais si

quelquefois il laisse transparaître
un soupçon de lassitude, jamais il
ne cesse de rappeler son chemine-
ment et de montrer à la lumière
de l'œuvre accomplie le chemin
qu'il reste à faire.

UN HUMANISTE CONVAINCU ET UN INLASSABLE RÉFORMATEUR

Cet homme souriant et affable
qui parle de tout avec sincérité et
franchise ne manque pas d'autori-
té et n'a de cesse de mettre le
droit en conformité avec la haute
idée qu'il s'en fait sans négliger les
grandes réformes en cours.

On a en mémoire le vote d'une
loi d'amnistie extrêmement large
qui eut l'avantage de désencom-
brer les prisons et les prétoires
mais dont le texte révélait déjà les
grandes orientations de sa politi-
que.

Ce fut d'abord, et en préalable,
pourrait-on dire, l'abolition de la
peine de mort; décision historique
obtenue sans condition ni réserve
et approuvée par de grandes voix
de l'opposition.

Si l'abrogation de la loi «anti-
casseurs» s'imposait depuis long-
temps, il n'en était pas de même
de la suppression des Tribunaux
militaires (en temps de paix) et
de la Cour de Sécurité de l'Etat,
mais la logique cartésienne du
ministre eut raison des juridic-
tions comme des procédures d'ex-
ceptions.

La remise en cause de la loi
«Sécurité et Liberté» fut plus
longue et douloureuse, se prolon-
geant au-delà de «l'état de grâce»,
elle connut quelques rebondisse-
ments que les députés socialistes
acceptèrent beaucoup plus facile-
ment que les membres du Syndi-
cat de la Magistrature.

Une application stricte des
principes généraux du droit exi-
geait que la régularité de la situa-
tion des étrangers fut appréciée

par les Tribunaux, mais le fait
qu'avec l'aval de la Chancellerie,
les décisions prises par les juridic-
tions soient exécutées immédia-
tement et sans appel heurte
d'autres principes généraux.

En dehors de ces grands prin-
cipes, l'humanisation des prisons
se poursuit - fin des Q.H.S., liberté
de correspondance, parloirs libres,
etc. - un projet de Tribunal d'ap-
plication des peines prend forme.

Des peines de substitutions -
jour amende, travail d'intérêt gé-
néral - sont mises en place, la se-
mi-liberté est recommandée et en
ce moment même, le Garde en-
gage un nouveau combat en faveur
de la limitation des détentions
provisoires. L'indemnisation des
victimes qui est le corollaire logi-
que de cette humanisation est en
voie de réalisation.

Dans le domaine civil, Robert
Badinter poursuit les grandes ré-
formes, engagées par ses prédéces-
seurs. En renforçant le rôle des
Parquets et, notamment en ma-
tière commerciale, il s'est donné
les moyens d'une politique. Nous
savons qu'il est favorable à l'ins-
tauration d'un échelonnement en ma-
tière consulaire.

Dans toutes ces réformes, le
rôle de l'avocat n'est pas oublié, le
plus souvent il se renforce ou s'affi-
ne.

Poursuivra-t-il l'idée d'une ré-
forme du statut des magistrats
quand ces derniers ont émis de
sérieuses réserves et semblent sur-
tout souhaiter une réforme du
Conseil supérieur de la Magistra-
ture, ce qui exige une réforme
constitutionnelle ?

Robert Badinter ne laisse pas in-
différent, il n'est pas possible de
se désintéresser de l'action de cet
homme convaincu et passionné
dont le discours rencontre rare-
ment l'écho et les justes critiques
qu'il mériterait.

François NICOLAS



salut kundera !

Le nouveau Kundera, son sixième récit depuis «*La plaisanterie*» qui nous le révéla, est une bienheureuse surprise, un tournant dans son œuvre, et le reflet, assurément, d'une révolution intérieure accomplie.

«L'insoutenable légèreté de l'être» est un roman d'amour (et de mort), une fiction ruisselante d'histoire actuelle, l'amour (et la mort) n'étant pas chose privée, secret d'alcôve, mais drame et noce cosmiques où la totalité des énergies présentes et éternelles entrent en jeu. Alors même que tout semble se borner au petit champ-clos d'un ou deux cœurs, voici ces cœurs négligeables devenus, par la grâce terrible de l'amour(-mort), une sorte de cristal, un quartz où retentit la moindre pulsation planétaire.

Ce livre évoque à plus d'un titre le génie du baroque. Par le détachement dont sa forme témoigne, cette assumption philosophique du moi qui seule rend possible le déploiement serein des variations, les jeux alternés du narratif et de l'ornemental. Rend possible l'art, dis-je, alors que le sujet saigne en réalité si fort dans la poitrine de celui qui le porte que hors cette attitude esthétique, privé de maîtrise, le mystère s'épancherait dans le pathos - cette redite - ou se digerait sur soi, étranglé.

Les thèmes de la légèreté-et-de-la-pensanteur développés par Tomas (dont l'instrument serait le clavecin, sans doute), ceux de l'âme-et-du-corps à qui Tereza (un violoncelle, peut-être) prête l'organe, s'articulent et se croisent comme dans une suite baroque les danses en contrepoint. Leur prompt enchaînement rappelle la manière des préludes-et-fugues quasi instantanés du *clavecin bien tempéré* de Bach. Le détachement même du phrasé, sa reprise ludique sous une telle abondance de variantes, tous ces rites créateurs de distance aboutissent à l'effet paradoxal que, d'un seul coup révélé par les touches subtiles (des effleurements de plume), l'immense gravité, fatalité, urgence quasi-charnelle, l'incontournable faix de l'existence humaine s'impose à la manière de l'*Es muss sein* beethovenien. Et c'est artis-

tiquement le contraire du pathos que cette minutieuse distillation du sens.

L'œuvre est de fond en comble une conversion à la nécessité du sens. Ce qui oppose le léger au pesant (thème mâle), l'âme au corps (thème femelle), c'est une altercation *in vivo* dans l'être qui se nomme Tomas ou Tereza.

Si longtemps Tomas a fui la pesanteur des choses, des situations (leur éternel retour qui nous laisserait «cloués à l'éternité comme Jésus-Christ à la croix. Quelle atroce idée !») pour se projeter, à corps perdu, dans la légèreté don-juanesque... Si longtemps Tereza a gémi sous l'oppression de la chair (le ricanement obscène de sa mère impudique !), a souhaité que son âme enfin «monte sur le pont de son corps» et le gouverne... Telles sont les formes prises en eux par leur lutte essentielle - la dramaturgie de leur salut.

Maître en l'art de l'esquive, Tomas a divorcé et cessé toutes relations avec son fils; il vole de femme en femme, se grise d'une liberté qui rend toutes choses égales, fugaces, insignifiantes, (par contraste, sans doute, avec son métier de chirurgien) : auprès d'aucune conquête il ne s'est encore abandonné à la pesanteur du sommeil... Quand soudain la série des hasards se concertent pour engendrer à sa vie Tereza : une serveuse d'hôtel entrevue en province, revue, adoptée, épousée, passée sous ses yeux étonnés de la dimension du léger où il se meut encore, à celle du lourd où un mystérieux consentement l'entraîne. Car cette femme est montée à Prague pour le voir, et il l'a fait entrer avec armes et bagages, c'est-à-dire avec l'âme et le corps désaccordés, l'espèce de fièvre qui est son thème propre. Devenue photographe, elle n'est pas de celles qu'une fonction sociale émancipe : toute sa raison d'être est de peser sur lui et d'obtenir qu'il pèse sur elle, de lui tenir la main en dormant, et même dans le sommeil, de le sui-

vre ou le précéder en rêves. Gref-fe instantanément prise. Tomas est piégé par l'amour, sa gravité; il accepte le piège, et sent sa légèreté - dont il ne sait pas encore se priver - devenir tantôt splendidement vaine, tantôt meurtrière.

C'est là qu'intervient visiblement l'Histoire, non pas comme «circonstance extérieure» (ce qu'elle n'est en vérité jamais), mais comme métaphore révélatrice ou (si l'on veut ne pas quitter la musique) comme symphonie chorale, catalyse et synthèse de chaque destinée. Déjà, lors du «printemps de Prague», Tomas a rompu avec l'insoutenable légèreté publiquement; par une lettre (adressée à *Listy*) que le journal réformiste publie tronquée, il a accusé la réforme elle-même de ne pas oser être assez fondamentale. Il a choisi pour cela une parabole, celle d'Oedipe confronté à la réalité de ses actes : avant, c'était avec légèreté qu'il avait aimé une femme rencontrée, tué un homme; puis il apprend que la femme est sa mère, que l'homme est son père, et tout devient alors *grave*. Si grave est le passage de l'illusion au réel que le *voyant* (dans *Oedipe*, il y a *œil*) ne peut plus faire confiance aux yeux qui l'ont trahi : il se les creve.

Or la parabole appliquée aux hommes du printemps réformiste de Prague donne ceci : ces oedipes communistes se sont trompés et le disent, le paradis vers lequel ils chassaient leur peuple n'existait pas, les prisons et les camps seuls existaient. «Les enthousiastes étaient des assassins». Et que font-ils devant leur erreur ? Ils se proclament eux-mêmes innocents : on les a trompés. Pas un n'a la réaction d'Oedipe en passant du léger au grave. Ils se posent avant comme après en guides du peuple. Pas un n'a pris sa faute assez sérieusement pour attester sa conversion au réel par un acte de renoncement, d'humilité. Se crever les yeux, se taire, se retirer. Quel crédit leur accorder à présent ? C'est la question que pose Tomas aux mages et militants reconvertis du stalinisme (en 67 à Prague, en 84 à Paris...) dont l'œil frais après tant d'illusions meurtrières peut surprendre. Et que lui répond-t-on ? On lui brûle aux oreilles qu'il veut crever les yeux aux communistes. Il est contraint de s'exiler.

C'est ici que Tomas/Tereza dans le roman se scindent d'avec leur double Sabina pour qui la légèreté de l'exil est une ascèse qui l'em-

porte toujours plus loin du sol natal, vers l'Ouest, à l'infini de l'apesanteur américaine. Eux, Tomas/Tereza, gravitent à l'inverse, de l'insoutenable confort de l'exil vers le terroir une fois de plus crucifié. Disqualifié socialement, devenu laveur de vitres, chauffeur de camion, relégué en province dans une coopérative où Tereza, qui a photographié l'entrée des chars à Prague, mène à présent les vaches à la pâture, Tomas a quitté la Thèbes de la bonne conscience assassine et perverse. Et le chien Karénine peut enfin initier ses maîtres à la *joie parfaite*.

L'issue est franciscaine, illuminée de grâce à force de dépouillement; et le fils de Tomas écrit sur lui : *Il voulait le Royaume de Dieu sur la terre*. Car le fils de Tomas est croyant, il ouvre une nouvelle page de la résistance de l'homme contre l'insoutenable légèreté de l'être, parce qu'il a appris le pardon.

J'ai gardé pour la fin la figure de Franz, cet universitaire genevois amant de Sabina, intellectuel progressiste modèle qui découvre soudain, par son amour brisé, la dimension vraie du malheur (tchèque, communiste, totalitaire, humain... du malheur en soi) libéré de ses frusques idéologiques. Pour la fin, car il incarne parmi nous l'insoutenable légèreté de notre bonne conscience antitotalitaire, anti-impérialiste, anti-fasciste... qui ne sut fournir en réponse au mal que quelques manifestations en forme de psychodrame au bénéfice de l'international star-system. L'humour de Kundera a tôt fait, s'appliquant pour la première fois à l'Occident, d'en dénoncer les traits dérisoires. Et cependant, même le ridicule délirant de cette Grande Marche qui mène la caravane des bien-pensants jusqu'au mur-frontière du Cambodge ensanglanté n'est pas totalement vain, puisque Franz, par la grâce d'un hasard crapuleux, y vient à sacrifier (rendre saint, nécessaire, indispensable au salut) la dérision elle-même.

Mais qui donc invective maintenant Kundera, le traite de raseur avec ses *aphorisme moraux*, et qualifie de «roman de gare» ce livre de la miséricorde reconquises ? Des gens parmi nous qui n'avaient admiré l'exilé que par malentendu, et trouvent en face d'eux la menace d'une dissidence qui, ici et maintenant, démantèlerait sans haine nos impostures.

Luc de GOUSTINE

une pensée néo-libérale

Allons-nous vers un triomphe de la pensée libérale, du moins en France, dans notre intelligentsia ? C'est possible et même probable.

La plupart des idéologies qui ont eu cours depuis deux siècles étaient à forte teneur métaphysique et religieuse, surtout lorsqu'elles se voulaient athées. Le libéralisme est l'idéologie agnostique presque par définition et par vocation. Ses penseurs, qui se signalent par leur modération et leur pragmatisme, ont en tête un idéal de raison qu'ils voudraient souverain dans l'ordre de la cité. Raymond Aron était pour notre temps l'exemple type de cette famille de pensée, qui se réclame généralement d'Alexis de Tocqueville. Après des décennies vouées aux cultes des révolutions, l'intelligentsia se tourne de préférence vers ce havre protégé des passions dévastatrices où, de surcroît, elle trouve bien des séductions de l'intelligence. Le cas d'un François Furet est presque trop parfaitement significatif d'un tel itinéraire.

Pourtant, il faut convenir que ce libéralisme est une doctrine bien épurée, bien affinée, et qui fait par elle-même le ménage dans sa propre tradition et se démarque de certains cousinages. Il est paradoxal qu'aux Etats-Unis, le libéral soit justement l'homme de gauche, même modéré, partisan de l'interventionnisme d'Etat, ce qui constitue l'antithèse du libéral en France. De même, il fut un temps où l'acception du libéralisme comme défense de la tolérance et de la liberté de conscience était presque complètement occultée par les principes du libéralisme économique et ses conséquences sociales les plus brutales. Faut-il dire que le libéralisme vaut ce que vaut la liberté à laquelle il se voue ? Mais même dans cette direction, la précision risque d'être aléatoire à cause de l'agnosticisme libéral. Il ne se définit pas philosophiquement, il est essentiellement pratique, pragmatique, s'efforçant empiriquement de rechercher les conditions qui permettent l'exercice de la liberté.

Dirais-je qu'en ce sens, il m'intéresse et que je suis prêt à parcourir un bout de chemin avec lui, d'autant que ses compagnons de route actuels laissent entrevoir de curieuses conjonctions ?

Le dernier en date de ces compagnons est un religieux, excellent théologien qui, séduit à l'évidence par la pensée d'Alain Besançon, esquisse une théorie de la société libérale bien intéressante, cohérente et même assez excitante.

Pour le Père Juan Miguel Garrigues : *« L'Etat libéral classique est on ne peut plus éloigné de cette « irreligion » que les catholiques français, jamais remis de la terreur jacobine, ont tant redoutée depuis le XIX^{ème} siècle dans la République radicale. »* L'Etat libéral est, par définition tolérant. C'est un postulat. Mais le Père Garrigues va beaucoup plus loin. Il n'hésite pas à parler de connivence et même d'intégration entre l'Etat et la religion, ce qui ne remet en cause qu'en apparence mon postulat d'un agnosticisme libéral : *« Les Etats libéraux classiques, les plus anciens comme les plus stables, par le compromis de société entre le pouvoir politique et l'autorité ecclésiastique qu'ils incarnent, sont des Etats tantôt confessionnels (monarchies protestantes) tantôt concordataires de jure ou de facto (Belgique, Luxembourg, cantons catholiques de Suisse) ou du moins religieux (Etats-Unis). »*

La tradition républicaine française est indiscutablement non libérale. D'où sa laïcité agressive et son projet anthropologique issu des Lumières, jamais franchement renié. Le libéralisme en contraste serait a-doctrinal, mais appellerait de ses vœux une politique concordataire dont les effets directs sur la société civile produiraient des zones reconnues de chrétienté. Les arguments de notre théologien sont solides. Tocqueville plaide tout à fait pour sa cause. L'observateur de la démocratie en Amérique n'affirmait-il pas : *« La religion qui, chez les Américains, ne se mêle jamais directement au gouvernement de la société, doit donc être considérée comme la première de leurs institutions politiques; car si elle ne leur donne pas le goût de la liberté, elle leur en facilite singulièrement l'usage. »* Mais le Père Garrigues n'éprouve pas le besoin de se référer à ce classique. La pensée de son

contemporain Adam Michnick l'intéresse singulièrement plus.

Comment ce militant intrépide, issu de la gauche laïciste polonaise, en est-il venu à faire du dialogue avec l'Eglise institutionnelle la pierre d'angle de sa politique ? C'est toute une histoire que nous avons déjà évoquée mais dont la signification est des plus claires. Une société de libertés ne peut se faire sans accord ou compromis entre l'Eglise et l'Etat, sans un consensus entre le spirituel et le temporel.

Historiquement, les sociétés libérales seraient les héritières directes des Anciens régimes que l'Etat nouveau n'a pu supplanter qu'en trouvant une modalité originale à la synthèse traditionnelle entre pouvoir politique et autorité religieuse. Thèse judicieuse, sûrement fondée, mais qui appelle tout de même quelques remarques. Comme Alain Besançon, Juan Miguel Garrigues assure la solidité de son libéralisme (faut-il dire chrétien ?) en rejetant non sans violence toute la tradition intransigeante du catholicisme français. Il rejette évidemment Lammenais et toute sa lignée, coupables d'avoir voulu libérer l'Eglise de ses liens avec la société civile pour s'adonner à une mythologie populiste et à un ailleurs utopique. Mais un Bloy et un Péguy ne seront pas plus épargnés pour leur rêve de chrétienté, leur refus de la société marchande, qui les ont amenés comme l'ensemble du traditionalisme à créer une véritable dissidence catholique par rapport à la société, ce qui aurait placé l'Eglise dans une impasse : *« Au lieu de porter tous ses efforts comme jadis sur une évangélisation de la société, elle les a usés en pure perte dans des tentatives stériles de confessionnalisation de l'Etat. »* Cette critique unilatérale nous paraît des plus injustes et pour tout dire systématisée pour les besoins de la cause libérale.

Les catholiques tout au long du XIX^{ème} siècle se sont opposés à une entreprise de déchristianisation forcée, amorcée à la révolution et poursuivie avec méthode par tous les tenants de l'idéocratie républicaine qui, répétons-le, n'étaient en rien des libéraux. Par ailleurs, ces mêmes catholiques se sont battus au sein de la société civile pour promouvoir les libertés des corps intermédiaires, la sauvegarde des pauvres, les droits syndicaux et la dignité ouvrière. Cette activité n'était en rien dissidente et le catholicisme social a porté

ses fruits à travers toute l'Europe principalement là où l'Etat lui était le moins hostile. Ce que le Père Guarrigues appelle la confessionnalisation de l'Etat n'était rien d'autre que la volonté de se débarrasser d'un Etat hostile à la religion et aux libertés civiles.

Cet Etat était de plus un mauvais Etat, incapable de garantir la sécurité et les intérêts vitaux. Ce n'était pas perdre son temps que de vouloir en changer. Ce n'était pas rêver à un ailleurs illusoire. La fondation de la monarchie républicaine en 1958 a donné respectivement raison aux royalistes fidèles depuis la Révolution. Il est symptomatique que cette même monarchie républicaine ait produit une rupture singulière à l'égard des lois laïques. Si l'Etat n'a pas été confessionnalisé, sa nature n'en a pas moins été changée. La visée politique d'abord, qui consistait à s'en prendre au pivot central n'était donc pas si mauvaise.

Autre remarque. La vigueur de la polémique d'un Bloy, d'un Péguy, d'un Bernanos qui s'acharne en période d'incrédulité et de matérialisme pratique à maintenir les prérogatives du spirituel et la dignité du pauvre était-elle donc inutile ? Je n'en crois rien. Je pense même que l'abandon d'une certaine intransigeance est le chemin de l'affadissement et du reniement. C'est d'ailleurs le risque du libéralisme avec sa pente au scepticisme et à l'indifférence. Là-dessus, je reviendrais volontiers à Tocqueville montrant que le christianisme en Amérique était menacé par un relativisme doctrinal et l'attraction pour un certain panthéisme.

Evidemment Juan Miguel Garrigues verrait dans ces dangers, des motifs supplémentaires pour renforcer l'insertion de l'authentique église dans la société libre. Mais il aura plus besoin pour ce faire des hommes de conviction que des hommes de compromis. Ces critiques n'entament pas ce que son essai original présente de plus stimulant au service de la pensée politique. Ce néo-libéralisme là fait des efforts méritoires pour se dégager de tout ce que le libéralisme pouvait présenter d'équivoques et de faiblesses rédhitoires.

Gérard LECLERC

Juan Miguel Garrigues - *L'Eglise, la société libre et le communisme* - Commentaires-Julliard, préface d'Alain Besançon.
P.S. Ce livre réclamerait d'autres remarques, surtout à propos de sa critique de la pensée de Jean-Paul II, d'une sévérité étonnante.

glorification de la vendée (2)

La béatification, le 19 février dernier, des «martyrs d'Avril-lé», mort pour leur foi et le roi durant la Révolution française a donné l'occasion à Dominique Lambert de la Douasnerie, président de l'Association «Vendée militaire» de commencer pour nos lecteurs un portrait de la résistance royaliste durant la révolution en Anjou. C'est la suite de cette étude que nous publions ci-dessous.

Nous sommes, là, en plein schisme. La rupture définitive entre la Révolution et les habitants de la future Vendée Militaire date de cette époque. La cause fondamentale du soulèvement se trouve dans l'application de ce décret. Jamais les adversaires de la contre-Révolution - je parle des hommes politiques et des soldats de ce temps - n'en ont douté. Joseph Clemenceau, un bleu, écrit dans ses Mémoires : «J'ose affirmer, parce que je l'ai vu, que le serment exigé des prêtres et le refus fait par un grand nombre d'entre eux de le prêter (...) ont été le premier et le puissant levier qui a soulevé la population de l'Ouest de la France». La Constitution jouera un rôle de cristallisateur. Ainsi, l'indéniable conflit, né au début de la Révolution, entre bourgeoisie - partisane des idées nouvelles - et la paysannerie, déjà lésée par la Révolution (aggravation des impôts, vexations des administrations nouvelles, etc.), va s'accroître avec la Constitution civile du clergé. Un instant indifférents, les paysans deviendront peu à peu les partisans du Roi. Le 10 août, puis l'exécution du Roi, produiront dans les métairies, dans les villages, un sentiment d'horreur et renforceront le loyalisme monarchique des paysans.

«Obscurément, a écrit le marquis de Roux, les paysans vendéens sentaient cette âme royale très près de la leur : il a fallu la question religieuse pour opposer irrémédiablement à la Révolution ce Roi comme eux-mêmes». La monarchie protégeait les prêtres, la Révolution les brimait, les persécutait. Les paysans en tiraient une facile conclusion. La résistance des paysans avait d'abord été passive. Ils avaient caché et gardé leurs prêtres. Leur révolte était intérieure.

De même, ils ne bougèrent pas en apprenant l'abominable nouvelle, la mort du Roi. Certes, ils

«considérait le renversement de la Royauté, l'exécution de Louis XVI, la captivité de Louis XVII» comme des crimes, mais ce n'était pas «leur affaire de rétablir l'ordre violé». En revanche, ils se faisaient en conscience un devoir de ne pas coopérer avec ce pouvoir persécuteur, irrégulier et régicide. Or, voilà que le décret du 24 février 1793 mettait en réquisition «tous les citoyens français, depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à quarante ans accomplis, non mariés ou veufs sans enfants», lesquels devaient se réunir «dans le plus court délai, aux armées de la République». La nouvelle fut connue à Angers dans la nuit du 2 au 3 mars et elle fut lue le 2 au matin à la séance du directoire. Le même jour, elle était connue de tout l'Anjou et provoquait presque immédiatement des troubles un peu partout, notamment le 4 mars à Cholet. Certes, la milice était impopulaire en France - elle avait été abolie le 4 mars 1791 - et notamment dans l'Ouest, mais son recrutement n'avait jamais provoqué d'incidents notables au cours du XVIIIe siècle.

Pour une population totale de 27 à 28 millions d'habitants, une levée de 300.000 hommes n'aurait pas dû provoquer de troubles. Tous les départements étaient mis à contribution au prorata de leur population : la Vendée devait fournir 4.197 hommes pour 305.610 habitants; le Maine-et-Loire 6.202 hommes pour 482.300 habitants. Le district de Cholet devait fournir 753 hommes pour une population totale de 49.000 habitants. Enfin, une petite paroisse comme Adrezé (près de Beaupréau), devait fournir un contingent de 18 hommes sur 1.100 habitants. «Mais le nombre des appelés (importait) peu, a écrit E. Gabory, c'était le principe que l'on (rejetait)». Le refus d'obéir au décret du 24 février fut général. «Répondre à la réquisi-

tion, a écrit le marquis de Roux, partir dans les armées de la République, (c'était) pour ces hommes commettre le péché de sédition exactement comme s'ils avaient consenti à se laisser enrôler dans les bataillons de la commune insurrectionnelle qui le 10 août marchaient sur les Tuileries (...). Servir dans (les) armées (de la Convention) c'est se charger de la même faute dont se sont rendus criminels ceux qui ont déchaîné la Révolution». Les instructions de Mgr Coucy, évêque de La Rochelle, dont relevait une grande partie du bocage, sont très claires à ce sujet : «à l'égard de ceux qu'on voudrait forcer de prendre les armes et de servir sous les drapeaux de la République, ils ne peuvent en conscience et ils doivent faire tous les efforts pour s'échapper et se réunir soit aux Royalistes, soit aux alliés».

Ce décret du 24 février était d'autant plus intolérable que l'article XX exemptait de la milice les administrateurs composant les directoires de département et de district; les procureurs généraux et syndics; les secré-

taires généraux et de district; les maires, officiers municipaux et procureurs de commune; les membres des tribunaux, les greffiers, les commissaires nationaux et les juges de paix; les receveurs de districts et d'enregistrement; enfin, la garde nationale était «mobilisée sur place». Bref, tous les fonctionnaires, c'est-à-dire les patriotes, étaient exemptés de cette levée en masse. «Or, tous ces nouveaux privilégiés, écrivent l'abbé Deniau et Dom Chamard, étaient exécrés des Vendéens qui les considéraient à bon droit, comme les auteurs de la persécution religieuse et de l'oppression matérielle dont ils étaient victimes». Effectivement les «patauds» avaient certainement d'autres raisons que les paysans de se battre pour cette Révolution dont ils profitaient tant.

Dès le 5 mars, le tambour battait dans les campagnes pour regrouper les réfractaires.

(suite au prochain numéro)

Dominique LAMBERT
DE LA DOUASNERIE

MUSIQUE

mélodies de sibélius



Cette réédition d'un disque depuis longtemps introuvable sera pour beaucoup une révélation.

Bien connu pour ses symphonies, Sibélius fut également l'auteur de nombreuses pièces chorales et de mélodies à une ou plusieurs voix.

Ce qu'il nous offre ici illustre le caractère paradoxal de la culture finlandaise faite d'emprunts multiples et pourtant profondément originale et irréductible. La forme musicale emprunte au romantisme allemand, les poèmes sont en langue suédoise le plus souvent mais écrits par des poètes finnois qui puisent dans les anciennes légendes de leur peuple.

Si l'on y ajoute la lourde tutelle russe, on ne peut que s'émer-

veiller de l'éclosion en cette fin de 19ème siècle d'une culture finlandaise, notamment à travers l'œuvre d'un Sibélius, mais on ne sera pas en revanche surpris par une certaine vision pessimiste de ces poèmes et de cette musique. Les mélodies étranges et belles sont magnifiquement interprétées par Kirsten Flagstad, fameuse soprano norvégienne qui s'illustra dans le répertoire wagnérien...

Bruno DELAVIGNE

Sibélius/Flagstad -Mélodies- Decca-classique. 1 disque.

● **«CITÉ»** Nous avons publié le sommaire du numéro 6 de notre revue de réflexion dans le dernier numéro de «Royaliste». N'hésitez pas à passer vos commandes dès aujourd'hui afin que nous puissions ajuster le tirage qui est en cours.

- Un numéro 6 de «Cité» (80 pages) : 20 F franco.
- Les 5 numéros précédant de «Cité» : 75 F franco.
- Abonnement pour 5 numéros à partir du numéro 6 compris : soutien : 100 F normal : 60 F

chèque à l'ordre de «Cité»
CCP 23 982 63 N Paris.
«Cité», 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris.

▲ **«ROYALISTE-Université»** est en cours d'impression. Vous pouvez le commander dès aujourd'hui pour votre propagande sur les lycées et les Facs.

- 1 ex. 3 F franco
- 5 ex. : 12 F - 10 ex. : 20 F - 20 ex. 30 F. CCP «Royaliste».

Au sommaire de ce numéro 29 du journal des jeunes royalistes figurent les articles suivant :
Edito : Ecole privée, la faute,
page 2 : Presse au crible
page 3 : la laïcité, une idéologie,
page 4 : la question politique dans les lycées
page 5 : Négociation sur l'avenir de l'enseignement privé,

page 6 : Nouvelles brèves et Requiem pour une réforme de l'enseignement supérieur
page 7 : «Lettre aux Français».

page 8 : Action royaliste.
D'autre part un «Colège de Coordination Nationale - Jeunesse Royaliste» est en cours d'organisation. Demandez à recevoir notre lettre d'information interne, participez à nos actions militantes.

■ **AFFICHE** : Une affiche «Etat minimum, liberté maximum» proposant un abonnement d'essai à «Royaliste» est disponible (lettre blanche sur fond bleu). Format 31 x 42. 1 exemplaire : 5 F. 10 ex. : 10 F - 80 ex. 39 F - 175 ex. : 66 F (prix franco de port).

Des mini-tracts spécialement conçus pour les distribution en boîtes aux lettres sont également disponibles pour faire connaître notre journal aux gens de votre quartier (700 ex. : 21 F franco - 2000 ex. : 49 F franco).
C.C.P. «Royaliste» 18 104 06 N Paris.

▼ **«UNE RÉVOLUTION DANS LE ROYALISME»**
Le livre d'Olivier Lespès est désormais vendu 70 F franco de port.

Etant donné le tirage limité et le bon succès de vente, nous ne saurions trop recommander à tous ceux que l'histoire de la N.A.R. intéresse de se procurer ce livre le plus rapidement possible.

Dans le prochain numéro de «Royaliste» nous mettrons en souscription un nouveau livre édité sous le sigle du «Lys Rouge», et qui paraîtra à la fin de l'été 1984.

◆ MERCREDIS DE LA NAR

La conférence d'André Glucksmann a été l'un des grands moments de nos mercredis, avec une affluence record et particulièrement jeune.

Le 28 mars nous recevons Paul et Pierrette Girault de Coursac qui viennent de publier un livre sur «La route de Varennes» étonnant par les précisions et les remises en cause qu'il oblige à faire sur la personnalité et la politique du roi Louis XVI face aux révolutionnaires.

Début de la conférence : 20 h précises (les portes de l'immeuble ferment à cette heure ci et de nombreuses personnes n'ont pu assister aux trois dernières conférences parce qu'elles étaient en retard. Nous le regrettons, mais n'y pouvons rien). A 22 heures un buffet chaud sera servi (participation aux frais 15 F) pour ceux qui veulent poursuivre les discussions dans une atmosphère amicale.

Les Mercredis sont interrompus pour les vacances scolaires. Reprise le 18 avril. Ecrivez-nous si vous voulez recevoir le programme du trimestre prochain qui s'annonce particulièrement brillant.

à vous de juger

Améliorer la qualité de notre journal et augmenter son audience font partie de nos soucis constants que nous voudrions faire partager à nos lecteurs.

Sur le premier de ces points, l'enquête qui est en cours doit nous apporter des renseignements indispensables et c'est pourquoi j'insiste tout particulièrement pour que tous nos lecteurs répondent au questionnaire publié dans le numéro 399 (ce questionnaire est à votre disposition sur simple demande).

Quant à notre audience, nous nous apercevons que nous disposons aujourd'hui de potentialités beaucoup plus grandes que dans le passé. Le courrier que nous recevons, les abonnements que nous enregistrons, les constatations de Bertrand Renouvin lors de ses voyages en province, démontrent l'existence d'un public nouveau, attentif à notre analyse et intéressé par nos solutions. Encore faut-il que ces lecteurs potentiels connaissent notre existence ce qui, pour l'instant dans la plupart des cas, n'est encore trop souvent le fait que d'une découverte, par hasard, de notre journal dans un kiosque.

C'est dire l'importance que nous attachons à votre aide pour faire connaître «Royaliste». Les moyens que nous vous offrons pour cela sont multiples et à utiliser selon vos possibilités : affiches de propagande pour le journal, mini-tracts à distribuer dans les boîtes à lettres, diffusion de numéros invendus du journal. Enfin, la mise en route de l'ordinateur que nous avons acheté nous permet maintenant de procéder d'une manière massive, à l'envoi de numéros spécimen. Mais ces envois ne doivent pas être faits à l'aveuglette et nous avons besoin de listes de personnes susceptibles, selon vous, d'être intéressées par «Royaliste».

Mais tout cela ne sera efficace que dans la mesure où nous le ferons sur une grande échelle. C'est dire que nous avons absolument besoin de la participation de tous nos lecteurs pour réussir.

Dernier point sur lequel je ne m'étendrais pas trop pour éviter la rengaine : nos besoins financiers, tant pour rembourser nos investissements que pour fabriquer du matériel de propagande, sont très importants, alors n'oubliez pas d'apporter votre contribution à la souscription (versements à l'ordre de Royaliste CCP 18 104 06 N Paris)

Yvan AUMONT

royaliste

SOMMAIRE

page 2 : L'effet Copel
page 3 : Cent ans de syndicalisme
pages 4-5 : Europe agricole : interdiction de croissance ! - Ecoles : la drôle de guerre - Arnaud Fabre
pages 6-7 : Dossier délinquance
page 8 : Salut Kundera !
page 9 : Une pensée néo-libérale
page 10 : Glorification de la Vendée (2) - Mélodies de Sibélius
page 11 : Action royaliste
page 12 : Lettre ouverte à Jean-Marie Domenach.

Directeur de publication : Y. Aumont
imprimé en France - Diffusion NMPP
Commission paritaire : 51700
- changement d'adresse : joindre la dernière bande d'abonnement et 5 F en timbres pour les frais,
- les illustrations ont été fournies par le groupe photo et sont la propriété du journal

17, rue des Petits-Champs 75001 Paris
Téléphone : 297.42.57
CCP Royaliste 18 104 06 N Paris

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement d'essai de trois mois (45 F), 6 mois (85 F), un an 145 F, de soutien (300 F)*
(*) Encadrez la formule de votre choix

NOM : Prénom :

Adresse :

Profession ou Etudes :

date de naissance :/...../.....

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs - 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

Cher Jean-Marie Domenach,

Cette «Lettre à mes ennemis de classe» (1) vous me l'avez envoyée «en hommage républicain et néanmoins fraternel», pressentant sans doute ce que j'allais vous répondre. Le mot de République ne me gêne pas, s'il s'agit de la *res publica*, du bien commun, et non de la secte terroriste, puis simplement sectaire, qui achève de se défaire sous nos yeux. Or il me semble que vous êtes républicain au premier sens, non au second, ce qui permet, entre nous, une fraternité sans réserves. J'en veux pour preuve nos débats, dans ce journal et à nos réunions - sans oublier les séminaires du CREA (2) auxquels nous participons, à l'Ecole polytechnique, avec Jean-Pierre Dupuy, Paul Dumouchel et d'autres esprits libres.

La liberté justement. Le goût très vif que nous avons pour elle fait que nous troublons tous deux les amateurs de classifications. «Intellectuel de gauche», vous contestez la gauche. Socialiste, vous consacrez un livre très sévère pour la famille politique qui porte ce nom. Et, en 1981, vous n'avez même pas voté pour l'actuel Président ! Voilà bien des paradoxes, qui n'ont pas du faire plaisir à Max Gallo... Pourtant, notre brave porteparole aurait tort de ranger cette Lettre parmi les «brûlots réactionnaires» lancés depuis trois ans. Votre livre est plus qu'un pamphlet, et autre chose qu'un ouvrage d'opposition : j'oserais dire une admonestation paternelle, ou fraternelle, si la formule n'évoquait les commissariats de police où vous avez été maintes fois conduit... Hélas, il est probable que Max Gallo et les hiérarques du parti dominant ne comprendront pas la leçon, terrible pour eux, puisqu'elle est donnée par un homme qui a longtemps partagé leurs espérances. Cette bonne conscience socialiste est, pour nous, exaspérante, et, pour le «gouvernement de la gauche», fort coûteuse : les intellectuels se détournent de lui, la jeunesse universitaire le conteste, l'affaire scolaire fait descendre dans la rue des foules immenses, et les travailleurs ne sont pas contents.

Sombre bilan ! Nous l'établissons tous deux sans joie mauvaise. Pour ceux qui, comme nous, ont soutenu François Mitterrand sans être «de gauche», pour ceux qui, comme vous, ont cru au socialisme, c'est la consternation. Une occasion pouvait être saisie, qui a été manquée. Pourquoi ? Sans doute par manque de grandeur, par trop de suffisance, et à cause de cette croyance, véritablement magique, dans les vertus du mot «socialisme» et dans l'arrivée aux affaires de ceux qui le prononçaient. Vraiment curieux pour

des rationalistes ! C'est dire combien je vous suis quand vous dénoncez les attitudes sectaires, les incantations lyriques, les conduites nostalgiques de trop de membres de la majorité. Il est vrai que M. Mauroy se trompe d'époque, lorsqu'il joue au héros du prolétariat. Il est vrai que M. Laignel est odieux lorsqu'il prétend fonder la vérité juridique sur la majorité parlementaire. Il est vrai que M. Motchane régresse dangereusement lorsqu'il ose écrire (3) que «le marxisme reste l'horizon indépassable de notre temps». On se frotte les yeux, on relit trois fois le paragraphe et pourtant c'est vrai : il a écrit ça, et il y croit !

Sans doute faut-il faire des distinctions, et apporter des nuances : le Parti socialiste n'a pas de théorie homogène, ni même de ... programme commun. Reste une technique de récupération, que vous analysez fort bien, et une dé-

lettre ouverte à j-m domenach

magogie dont vous vous moquez à juste titre. Ni l'une ni l'autre ne sont d'ailleurs l'apanage des socialistes, les promesses et les programmes de la droite étant tout aussi dérisoires. Il est vrai que la droite prétend - abusivement - nous offrir une gestion efficace, sans trop se soucier des théories. Le drame du Parti socialiste est qu'il prétend encore avoir une pensée et un projet politique, alors que l'après-mai 1981 a apporté la preuve du contraire. Les pauvres ! Ils sont arrivés au pouvoir alors que l'Etat-Providence, sur lequel ils comptaient, était en pleine crise. Ils ont prétendu agir au nom d'un «camp des travailleurs» qui avait éclaté en mille corporatismes. Et ils tentent d'être socialistes dans une société qui se défait. Vous avez raison de dire que le Parti socialiste a des «sentiments mais pas d'idées», qu'il a «la prétention de conformer la société à une idée qu'il ne possède pas». Ne les accablons pas trop cependant, vos chers ennemis de classe. Il reste au sein du Parti socialiste, une saine capacité à se remettre en question, une volonté de penser et de reconstruire, par delà les échecs et les erreurs (4). Au fond, la crise qu'il traverse est celle de notre société, et la régression que vous leur reprochez menace le pays dans son ensemble. Ses travers, ses impasses, ses

exigences contradictoires, ce sont les nôtres.

A propos de contradiction, il en est une que vous ne soulignez guère : celle qui existe entre le Président de la République et le Parti socialiste. Car le Président, dans la Vème République, est autre chose que le parti dominant, qui le gêne et peut le faire trébucher. Nous autres royalistes savons bien que les pires ennemis du pouvoir ne sont pas ceux qui se déclarent tels, mais les ultras qui veulent l'entourer. La Restauration a eu les siens, puis le général de Gaulle. Et l'actuel Président a vu ses partisans mettre fin à «l'état de grâce» lors du congrès de Valence. Il n'empêche que le Président peut, s'il le veut, parvenir à une indépendance relative. Il n'empêche que la forme actuelle du pouvoir, monarchique dans son esprit, incite son détenteur, lorsqu'il a le sens de l'Etat, à changer d'attitude. A quoi bon, dès lors, s'interroger longuement sur le marxisme supposé de François Mitterrand ? D'ailleurs, vous dites vous-même que le Président est barrésien - ce que je crois. Qu'importe ce qu'il a dit autrefois sur Marx, sur le général de Gaulle et sur les institutions. L'essentiel est qu'il comprenne sa nouvelle fonction - que son prédécesseur n'avait pas comprise -, qu'il pratique une politique militaire et étrangère indépendante (ce qu'il fait sans se soucier des ministres communistes) et qu'il tente de préserver, malgré son parti, un minimum d'unité. Telle sont les raisons de notre soutien - ô combien critique, surtout dans le domaine économique !

Je sais bien que vous ne me suivrez pas dans cette analyse, importante à nos yeux parce qu'elle procède d'une conception, non pas royaliste, mais royale, du politique. Mais ne nous quittons pas sur ce désaccord. La fin de votre Lettre incite vos «ennemis de classe» et tous vos lecteurs, quels que soient leur tradition et leurs choix actuels, à œuvrer à une tâche commune et très urgente. Notre société se défait et elle ne saurait surmonter sa crise ni par une régression ni, comme vous le dites, dans le recours aux mythes socialistes ou libéraux. Puisque tout s'effondre - idéologies, modèles, structures, techniques de gestion - il faut tout réinventer, dans le souci de la justice et de la liberté. Telle est la nécessité actuelle qui nous rend, par delà nos divergences vraiment fraternels.

Bertrand RENOUVIN

(1) Editions du Seuil. Prix franco : 71 F.

(2) Centre de Recherches sur l'épistémologie et l'autonomie

(3) «Le Débat» numéro 27, novembre 1983.

(4) Par exemple la revue «Intervention».